



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La valorisation de l'enseignement professionnel

Question écrite n° 45235

Texte de la question

Mme Caroline Janvier interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la mise en exergue de la valeur ajoutée spécifique des lycées professionnels auprès des jeunes et de leurs parents. L'enseignement professionnel, particulièrement adapté à la formation d'une partie de la jeunesse ayant tendance à s'orienter vers un choix d'études courtes et professionnalisantes, a souffert d'une diminution de 100 000 élèves depuis vingt ans. Le Gouvernement s'est activement impliqué en faveur de l'apprentissage, permettant une insertion professionnelle efficace et obtenant une croissance solide du nombre d'apprentis en France. Cependant, l'enseignement professionnel vient compléter de façon pertinente l'option de l'apprentissage, tout en devant faire face à une évolution significative des métiers proposant des débouchés à l'issue des études professionnelles. Elle l'interroge ainsi sur les façons envisagées par le Gouvernement de faire cohabiter avec efficacité et complémentarité l'action publique en faveur de l'apprentissage et celle visant à promouvoir les cursus de baccalauréat professionnel.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45235

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2022](#), page 2323

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)